

Rennes, le 25 juillet 2011

Madame, Monsieur,

Dans le projet associatif que nous avons décrit en 2010, nos principales préoccupations sportives sont clairement de :

- Renforcer en nombre et qualité nos équipes de jeunes, car ils sont l'avenir du club.
- Conserver le niveau de pratique qui est le nôtre en senior, c'est-à-dire nos équipes premières en pré-nationale féminine et masculine et nos équipes réserves au plus haut niveau départemental,
- Améliorer encore la formation de nos officiels et entraîneurs.

Pour atteindre ces objectifs et continuer à proposer une activité de qualité, nous avons en juillet 2010 embauché Pierre MANCELLE comme salarié en contrat aidé (aide de l'état pour une partie du salaire mais seulement pour 2 ans). Nous sommes fiers d'avoir pu créer cet emploi avec un jeune formé à l'ASPTT RENNES depuis la catégorie poussin. Nous sommes fier de sa réussite : entraîneur jeune, puis entraîneur région puis entraîneur breveté d'état, le tout en 4 ans.

Donc, avec la création de cet emploi, nous devrions par une meilleure présence dans les écoles et les quartiers périphériques augmenter nos effectifs pour atteindre les 200 adhérents dans les 2/3 années à venir, seuil de pérennité de notre club.

Aujourd'hui, le sport associatif évolue encore plus vite que par le passé avec en particulier des subventions qui régressent le plus souvent ou stagnent dans le meilleur des cas. L'équipe de bénévoles propose bon nombre d'animations qui apportent convivialité et recettes, mais cela ne suffira plus à terme.

Hors, nous ne souhaitons pas augmenter nos licences au-delà d'un coût d'inflation raisonnable, car cela pèserait de manière inévitable sur les licenciés les moins aisés.

C'est pourquoi nous avons décidé de créer une **carte de supporter** à destinations des licenciés bien sûr mais aussi des parents, familles, amis, voisins et anciens adhérents de notre association.

Cette carte est déclinée en 4 versions : **Bronze, Argent, Or et Diamant**.

Le montant de votre don ouvre le droit à une réduction d'impôts de 66% comme vous l'indique le tableau ci-dessous :

Cartes	Montant versé	Réduction d'impôts	Reste à votre charge
Diamant	Minimum 100 €	66 € (pour 100 € versé)	34 € (pour 100 € versé)
Or	50 à 100 €	33 € (pour 50 € versé)	17 € (pour 50 € versé)
Argent	20 à 50 €	13.20 € (pour 20 € versé)	6.80 € (pour 20 € versé)
Bronze	10 à 20 €	6.60 € (pour 10 € versé)	3.40 € (pour 10 € versé)

**Nous espérons un accueil chaleureux de votre part à cette initiative qui permettra à la section de dégager des ressources supplémentaires et nécessaires pour pérenniser l'emploi de notre salarié et développer notre projet associatif.**

Concrètement, nous vous remercions de remplir le coupon joint pour adhérer à l'une des 4 cartes proposées. Vous nous le renvoyez ainsi que le règlement à l'adresse du siège social de l'ASPTT Rennes. A réception, nous personnalisons votre carte à votre nom et nous vous la renverrons avec le formulaire Cerfa n° 11580\*03 (reçu au titre des dons à certains organismes d'intérêt général).

Vous pouvez télécharger le courrier et le coupon sur notre site : <http://www.asptt-rennes-basket.fr>

Cordialement,

Pour le bureau de section, la Présidente : Christèle MORISSET

## CARTE DE SUPPORTER

Je souhaite recevoir ma carte de Supporter BASKET-BALL déclinée dans la version suivante :

- Carte BRONZE pour un montant de :..... €
- Carte ARGENT pour un montant de :..... €
- Carte OR pour un montant de :..... €
- Carte DIAMANT pour un montant de :..... €

Pour nous permettre de vous contacter personnellement lors de la saison 2011/2012 merci de compléter votre adresse ci-dessous :

Nom : .....Prénom :.....  
Adresse : .....  
Code Postal :.....Ville :.....  
Mail :.....  
Téléphone fixe : .....  
Portable :.....

Je reconnais avoir pris connaissance des modalités de réduction d'impôts dans le cadre des dons aux œuvres.

Signature :

Dès réception du coupon-réponse, vous recevrez dans un délai de 15 jours votre CARTE DE SUPPORTER accompagnée du formulaire de déduction fiscale.